scop Coreba
Réseaux électriques
www.scop-coreba.com

SIÈGE SOCIAL
CS 90101 – Z.A. Pignadas
64240 HASPARREN
Tél. 05.59.29.42.84 – Fax 05.59.29.48.49
e-mail : accueil@coreba.net

CENTRES DE TRAVAUX : CS 90101 - Z.A. Pignadas 64240 HASPARREN
Tél. 05.59.29.42.84 – Fax 05.59.29.48.49 – e.mail : accueil@coreba.net
Z.I. Berlanne – 11, rue du Pont Long - 64160 MORLAAS
Tél. 05.59.84.10.30 – Fax 05.59.84.18.63 – e.mail : accueil.morlaas@coreba.net

Madame, Monsieur le Commissaire enquêteur,

« La gestion des déchets du BTP, principalement de ceux désignés comme inertes, pose depuis plusieurs années un réel problème sur le territoire de l'agglomération Pays Basque. Afin d'assurer un maillage complet du territoire, le nombre d'installations type ISDI pour la valorisation et/ou l'élimination des déchets inertes est insuffisant notamment pour le secteur du Labourd (la Côte basque étant la principale source de production d'inertes).

Si la filière de valorisation existe et répond globalement aux besoins (à travers des plateformes de transit et de recyclage), le manque d'exutoire est criant pour l'élimination par stockage définitif des matériaux inertes non valorisables (en particulier les terres argileuses très présentes sur le territoire). Les conséquences de ce manque sont économiques et environnementales, à savoir des filières d'élimination éloignées (vers la Navarre, le Béarn et les Landes) des sources de production, et la résurgence de filières parallèles parfois illicites (« décharges sauvages » -remblais sans autorisations ni contrôles).
Cette nouvelle ISDI à Souraïde permettrait de disposer d'un nouvel exutoire autorisé et contrôlé assurant une traçabilité des déchets conformément à la réglementation (tant pour le producteur que pour le transporteur). Son emplacement en zone rétro-littorale, accessible directement par une route départementale, permettrait de desservir le littoral (d'Hendaye à Tarnos) ainsi que l'intérieur (de Briscous à Ossès en passant par Hasparren et Cambo).

L'aménagement du territoire (promotion immobilière, routes, parkings, rénovation centre-bourg...) par les pouvoirs publics et les acteurs privés entraine la production d'importants volumes de déchets inertes (plusieurs centaines de milliers de m^3/an). Le manque ou l'absence de filière d'évacuation pourrait à terme entrainer une situation de blocage. L'ouverture de l'ISDI de Souraïde, avec un volume de 800 000 m^3, réduirait les risques et améliorerait pour plusieurs années une situation actuellement tendue sur le territoire.

La proximité d'une carrière, à 200 mètres, offre la possibilité de réaliser du double-fret (déchargement d'inertes à l'ISDI et rechargement de matériaux de carrière). Ce double-fret est économiquement intéressant tout en réduisant le trafic routier et la pollution.

En conclusion, **l'ouverture d'une nouvelle ISDI à Souraïde va dans le sens de l'intérêt général et viendra combler**, pour partie, **un besoin des différents acteurs du BTP** que nous sommes (terrassiers, transporteurs, artisans...).

Nombre de salariés COREBA : 101 salariés

D. OLHASQUE
Président du C.A.

Coreba
Coopérative Ouvrière de Réseaux Electriques du Bassin de l'Adour - S.A. à capital variable
B.P. N° 50016 - Z.A. Pignadas - 64240 HASPARREN
Tél. 05 59 29 42 84 - Fax 05 59 29 48 49
N° SIRET : 327 931 978 00024 - N° APE : 4222 Z
N° Intracommunautaire : FR 24 327 931 978